

En 1985 :

- Création d'un local industriel de 256 m² à la ferme de la Seytaz
- Aménagement de la rue Joseph André, vers le CD 25 pour une meilleure visibilité
- Restructuration des locaux de la Mairie, isolation et étanchéité des terrasses, ainsi que ravalement des façades de tout le centre administratif
- Implantation en Mairie de postes informatiques et logiciels
- Création du square Charles de Gaulle
- Remaniement de toiture et crépissage de façade du local communal qui jouxte le square Charles de Gaulle
- Rénovation du vieux lavoir rue Alexis Rey
- Aménagement d'un bureau, à l'emplacement de l'ancien local de la Croix-Rouge, destiné aux Sapeurs-Pompiers
- Eclairage du carrefour Saint-Clair
- Changement d'une moitié des volets roulants à la Gendarmerie et réfection des conduits du chauffage central et de distribution d'eau chaude
- Participation par moitié au financement de la voie de desserte de la zone industrielle de Pré-Viboud
- Changement du réseau d'eau potable et du collecteur des eaux usées, route de Saint-Maurice, devant le lotissement Foray
- Réfection de la croupe de la toiture de l'église paroissiale, devant l'entrée principale
- Achat d'un tracteur Renault équipé d'un godet de tranchée, d'un chargeur faucheur, d'une pelle excavatrice, d'une débroussaillieuse et d'une lame biaisée
- Première tranche de travaux au stade municipal, dont rénovation des vestiaires, douches, charpente sous les tribunes
- Création de locaux informatiques à l'école primaire rue Neuve
- Pose de 70 mètres de clôture entre les écoles primaires de la Croisette et le Collège
- Réaménagement de la façade d'honneur de la salle polyvalente
- Aménagement de voirie et parking aux alentours du centre d'animation et ateliers rochettois
- Achèvement des travaux de la deuxième tranche à l'Eglise Saint-Jean
- Réfection du mur de soutènement le long du Gelon, derrière le Monument aux Morts
- Pose d'un flot directionnel rue Alexis Rey, rue Roguefroide
- Implantation d'un nouveau panneau d'affichage place Albert Rey

En 1986 :

- Pose de 700 mètres d'une canalisation d'eau potable sur la colline de Montraillant, via la Ferme Portier
- Modification de circuits d'eau potable, implantation de pompes et surpresseurs afin d'alimenter correctement les habitations sises au "Grand Mont"
- Aménagement d'un atelier et garage communal à la Seytaz
- Réalisation du cimetière n° 5 - Edification de 32 caveaux
- Création à proximité des courts de tennis, d'un mur d'entraînement et aménagement des parkings ainsi que les abords
- Ravalement du Monument aux Morts et mise en place du nouveau mémorial en granit du Tarn
- Réfection et création de trottoirs ZAC de la Seytaz, rue des Bleuets, rue de la République
- Acquisition d'une machine pour réaliser les bandes de signalisation au sol
- Pose de sucettes plan-guide de la ville et d'abris-bus
- Participation communale à la création d'ARTAL
- Aménagement de parking et mise en place d'une nouvelle sortie des élèves aux écoles primaires et maternelles de la Croisette
- Pose d'un porche à l'entrée du centre d'animation
- Mise en place de la deuxième tranche des volets roulants à la Gendarmerie
- Achat de la propriété Camille Maître
- Adjudication des marchés pour la nouvelle maison de retraite

En 1987 :

- Pose d'un tapis d'enrobé sur les voies d'accès et de desserte camping municipal
- Pose le 11 avril de la première pierre de la maison de retraite
- Démolition de la maison Maître pour aménagement du carrefour rue Neuve/rue Max Franck
- Pose de glissière de sécurité avenue Jean Moulin
- Réfection totale de la chaufferie des écoles primaires et maternelles de la Croisette
- Participation à l'aménagement d'une bibliothèque à la maison de la Croisette
- Restauration de trottoirs avenue François Milan
- Réalisation de la première tranche de travaux sur l'éclairage public de la Gardette
- Forage d'un puits de 31 mètres de profondeur afin de puiser dans la nappe phréatique de la Seytaz, de l'eau potable
- Acquisition à Saint-Jean des hangars Sirantoine, Marc Anderlini, Lucet, Hyvär
- Acquisition des bâtiments d'habitation de la ferme de la Croisette
- Réalisation de la première tranche des travaux de réfection de la toiture de l'église paroissiale
- Réfection du clocher et pose d'un paratonnerre piésoisolé
- Réfection de la toiture des bâtiments d'habitation de la ferme de la Seytaz et remise à neuf de deux des appartements. Installation d'une citerne à fuel
- Achat de l'ancienne perception en vue de la création d'une maison de la musique
- Implantation de feux tricolores au carrefour des avenues François Milan et Robert Franck - pose d'îlots et reprofilage des trottoirs
- Edification d'un hangar pour entrepôt de matériel communal dans la cour des abattoirs
- Démolition des hangars garages et jardins suspendus dans le quartier Saint-Jean et cour Lavenaz en vue de l'ouverture de la nouvelle rue
- Rénovation de deux classes à l'école primaire

En 1988 :

- Fin des travaux sur le clocher et réfection des pans relatifs au chœur de l'église
- Aménagement d'un belvédère sous le Château et de son accès
- Illumination du Château, de l'église paroissiale, du Monument aux Morts
- Achèvement des travaux à l'église Saint-Jean. Aménager le parvis, de la placette, des abords. Aménagement du terrain et de la future maison du tourisme
- Aménagement du carrefour rue Neuve, rue Max Franck, rue école primaire
- Création, sous couvert du Syndicat Intercommunal du Collège, d'un plateau sportif
- Fin des travaux et inauguration de la maison de retraite
- Curtines
- Aménagement d'un terrain de pétanque à la Gardette
- Rénovation de classes à l'école primaire
- Réalisation d'un éclairage performant au stade municipal
- Traitement antiparasitaire de charpente de plusieurs bâtiments communaux
- Achèvement des travaux de rénovation de l'éclairage public de la Gardette
- Modification de l'éclairage public avenue François Milan : ajout de nouveaux projecteurs.

Puissent ces informations, souligner autant que faire ce peut les changements et créations, qui sur six années, ont permis à la cité, d'évoluer et d'être plus accueillante.